



**Appel à projets**  
**Programme blanc**

## Programme blanc pour des projets ouverts

### Périmètre de l'appel à projets

Le « programme blanc » vise à soutenir des projets transversaux qui croisent les différentes thématiques et les différents services à la recherche présentés dans l'appel à projets ad-hoc, tout autant que des projets qui proposent d'autres axes thématiques que ceux précédemment énumérés. Ils s'inscrivent dans les grandes orientations et l'esprit de l'appel à projets CollEx-Persée et ils démontrent une articulation forte avec la recherche, un fonctionnement en réseau et une logique d'expérimentation.

Est éligible tout projet participant de l'exploitation de matériaux pour la recherche, des services à la recherche construits autour des collections d'excellence, d'accompagnement des chercheurs pour leur valorisation, et présentant différentes dimensions combinées (exploitation de corpus, formation, valorisation...), cette énumération ne présentant aucun caractère d'exhaustivité.

### Dispositions générales relatives au financement

#### Dépenses éligibles

Elles sont identiques à celles de l'appel à projets spécifique « Services à la recherche », à savoir :

- prestations de service (traitement de données, conception d'interfaces, études...) ;
- ressources humaines (CDD, vacations) pour aider au portage des projets ou à leur réalisation opérationnelle ;
- achat de matériels, de licences et de logiciels informatiques ;
- frais de mission (notamment lorsqu'un projet associera des partenaires distants, et pour assister aux réunions CollEx-Persée)

**En outre, ne sont pas éligibles :**

- l'acquisition de documentation
- de nouveaux projets de conservation partagée.

#### Critères d'évaluation

Comme dans l'appel à projets spécifique « Services à la recherche », les critères cités ci-après feront l'objet d'une attention particulière de la part de la commission d'attribution :

- formalisation d'un partenariat, national ou international, coordonné par une bibliothèque délégataire ou associée, avec des équipes de recherche, des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, des sociétés savantes, des structures documentaires, des institutions culturelles ou des opérateurs en information scientifique et technique ;
- présence au sein de l'équipe projet d'un ou de plusieurs chercheurs ;
- présence au sein de l'équipe projet de professionnels de l'information scientifique et technique justifiant d'une expérience significative dans le domaine d'application du projet ;
- qualité du programme technique (pertinence des standards et des outils) ; faisabilité des tâches envisagées ; adéquation du budget aux tâches et livrables et à la volumétrie des données à traiter.
- qualité de l'organisation et de la coordination du projet (aspects fonctionnel de la gestion de projet, implication du coordinateur, segmentation et indication de jalons, etc.) ;
- mise en œuvre d'actions de valorisation et de communication ;
- qualité du programme de pérennisation des livrables et des résultats.

### Calendrier de réalisation des projets

Les projets financés devront être présentés au Conseil Scientifique du GIS CollEx-Persée 18 mois au plus tard après la réception du financement CollEx-Persée.